

Qu'est-ce que le FSE ?

C'est une association qui subventionne de nombreux événements au sein du collège pour :

- *Permettre à votre enfant de participer dans les clubs proposés sur le temps de 13h – 14h : baby-foot, ateliers éducatifs, club médias, énigmes ...*
- *Mettre en place des temps conviviaux.*
- *Soutien aux voyages linguistiques (Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie) et des sorties pédagogiques à prix réduits (sortie théâtre, Aqua-Parc, Walibi, etc...)*
- *Vous offrir la possibilité d'avoir les photos de classe et individuelles*

Mais c'est aussi une association loi de 1901, constituée de parents et d'enseignants du collège qui recherche des bénévoles pour faire fonctionner le FSE et organiser diverses actions au fil de l'année scolaire. Nous ferons appel à toutes les bonnes volontés chez les parents d'élèves pour nous aider lors des différentes actions.

Tout au long de sa scolarité au collège, votre enfant bénéficiera d'aides financières apportées par le FSE.

Adhérez au FSE et montrez ainsi que vous soutenez les actions proposées. Rejoignez les membres actifs du bureau pour faire perdurer l'association.

MONTANT DE LA COTISATION 2026-2027 :
sera indiqué en début d'année scolaire

L'adhésion devra se faire auprès du professeur principal à la rentrée scolaire 2026-2027

Chèque à l'ordre du « FSE du collège de Marignier »
 **Mettre le nom et prénom de votre enfant au dos du chèque.**